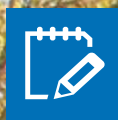


le mag' SAINT-LOUP-GEANGES

Le magazine de l'information municipale

JANVIER 2021 - N° 33



EDITO



**LA
VIE MUNICIPALE**



**DOSSIER
ENVIRONNEMENT**



**LA
VIE ASSOCIATIVE**



Allée forestière à la Mailleroye

Au fil des pages

EDITO, le mot du maire	p.3	SAPEURS-POMPIERS	p.20
INTERCOMMUNALITÉ	p.5	MANIFESTATIONS	p.21
VIE MUNICIPALE	p.6	• Saint-Roch	
• Finances		• Commémoration 11 novembre	
• Travaux		NOUVEAUX COMMERCES	p.22
• Infos diverses		VIE ASSOCIATIVE	p.25
• Conseil Municipal des Jeunes		HOMMAGES	p.32
• Ecole - Jeunesse		ETAT CIVIL	p.33
DOSSIER ENVIRONNEMENT	p.15	INFOS PRATIQUES	p.34
• Gestion de l'eau			
• Traitement des déchets			
• Gestion de la forêt			

Intermarché

contact



du lundi au jeudi
8h30-12h30 14h30-19h30
vendredi et samedi
8h30-19h30
dimanche
9h00-12h30



- distributeur de billets
- photomaton
- photocopies A4-A3
- laverie automatique
- carburant VL-PL 24/24
- gaz
- lavage rouleau et pistolet
- nouveauté : drive piéton

SAINT-LOUP-GÉANGES

ZA des Plantes - Tél. 03 85 90 02 66

Le mot du maire



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

En mon nom et au nom du conseil municipal, je tiens à vous exprimer pour cette nouvelle année tous nos vœux de bonheur et de santé, pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2020 s'est achevée dans un contexte particulièrement perturbé par la crise sanitaire. Nous avons été privés de vie associative, culturelle, sportive et toutes les manifestations traditionnellement organisées à Saint-Loup-Géanges ont été annulées depuis bientôt une année (commémorations, tournois, kermesse des écoles, fête nationale, soirées dansantes, fête patronale de la Saint-Roch réduite à sa plus simple expression, vide-greniers, lotos, banquet des Anciens, cérémonie des vœux...).

Pour beaucoup d'entre nous, les conséquences sont multiples (économiques, sociales, financières, psychologiques). Pour autant, il convient de garder espoir dans l'avenir, de rester forts et solidaires face à cette pandémie qui ne saurait perdurer avec les recherches scientifiques multiples pour l'obtention de vaccins efficaces pour tous.

Mes premières pensées iront vers toutes les familles endeuillées par la disparition d'un être cher. Entourées par tous leurs proches, qu'elles puissent trouver un peu de chaleur et de réconfort face à ces tristes circonstances.

En cette période troublée, la mairie se doit de rester un pôle de stabilité sur lequel chacun peut compter. Merci à tous les membres du personnel communal qui continuent "d'assurer" en palliant certaines absences pour que tous les services municipaux puissent continuer de fonctionner.

Dans ce second bulletin de la mandature en cours, vous trouverez relaté l'essentiel de l'actualité communale depuis la fin de l'été. Le nouveau conseil municipal a pris en charge de nombreux dossiers, je citerai entre autres :

- l'analyse de nos capacités financières et les décisions nécessaires qui en découlent
- la poursuite de la révision du PLU en vue de son intégration dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- la modification, en lien avec le Grand Chalon, de nos bassins de traitement des eaux usées arrivés à saturation
- la mise aux normes de notre salle polyvalente
- la réflexion sur le devenir de nos autres salles communales face aux nouvelles obligations en matière d'accessibilité et d'économie d'énergie
- la réflexion sur le futur aménagement de la place de l'église et les déplacements avec mobilité douce entre le nord de la commune et le centre bourg
- le suivi des personnes vulnérables
- la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Concernant ce dernier point, je voudrais plus particulièrement remercier l'ensemble des jeunes candidats, élus et non élus, qui ont accepté de se présenter et de faire campagne auprès de leurs camarades, les familles qui ont accordé leur autorisation parentale, les enseignants qui se sont impliqués dans ce projet de démocratie participative et les membres de la commission Jeunesse qui ont organisé avec succès la mise en place de cette nouvelle institution communale.

L'année 2021 a démarré dans l'incertitude, avec un nouveau couvre-feu avancé en Saône-et-Loire. Pour surmonter la crise sanitaire, le meilleur moyen sera de compter sur notre prudence individuelle et le bon sens mis au service de l'intérêt collectif. Continuons de respecter les gestes barrières qui s'imposent et restons attentifs à la santé des personnes les plus fragiles. Même s'il faudra patienter encore plusieurs mois, nous retrouverons bien un jour l'insouciance et le "vivre ensemble" des années passées.

A nouveau, très bonne année à tous.

Jean-Frédéric GARNIER
Maire de Saint-Loup-Géanges



**PÂTE
À PIZZA
FRAÎCHE**
PÉTRIE CHAQUE
JOUR SUR PLACE

le kiosque à pizzas

OUVERT 7 JOURS / 7
De 11h15 à 13h30 et de 17h30 à 21h15
VENDREDI, SAMEDI : FERMETURE 21h45
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS :
FERME LE MIDI
www.le-kiosque-a-pizzas.com
CARTE BLEUE ET CARTE & TICKETS RESTAURANTS ACCEPTÉS

SAINT LOUP GEANGES
1 Bis chemin des plantes
Parking Intermarché
03 85 41 10 10

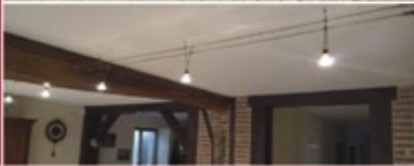
EURL VANDROUX ALAIN
ELECTRICITE - PORTAIL - AUTOMATISME

**Electricité
Générale**

**Portes de
Garage**

**Chauffage
Domotique**

Dépannage



9 rue Pierre Carillon 71350 St Loup Géanges / eurl.vandroux@gmail.com
Tél : 03 85 49 93 18 / 06 21 35 41 12

Intercommunalité



— Z.A DES PLANTES

Retardé suite à diverses rectifications rendues nécessaires concernant les surfaces à céder, l'acte de vente relatif à la reprise de la Z.A des Plantes par le Grand Chalon sera signé fin janvier devant notaire. Le projet actualisé de convention d'entretien de la Z.A des Plantes établie entre la commune et le Grand Chalon, futur propriétaire des parcelles constructibles restant à commercialiser, a été approuvé par le conseil municipal en date du 7 décembre.

— PLUi et RLPi

Le Grand Chalon a lancé en 2019 la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin qu'il couvre désormais les 51 communes de l'agglomération dont Saint-Loup-Géanges. Le PLUi permet notamment de définir les secteurs constructibles pour répondre aux besoins du territoire, les secteurs à préserver et fixe les règles de construction. Deux permanences à destination des particuliers résidant dans l'intercommunalité ont été organisées par le Grand Chalon en mairie de Saint-Loup-Géanges les 26 novembre et 1^{er} décembre avec prise de rendez-vous préalable. Elles ont permis aux habitants qui le souhaitaient de répondre à certaines de leurs interrogations ou d'échanger sur divers sujets particuliers. Une fois le nouveau plan de zonage arrêté dans toutes les communes, le projet de PLUi révisé devrait être présenté à l'Etat en juin 2021 avant le démarrage de la procédure d'enquête publique. En raison des retards occasionnés par la crise sanitaire, l'approbation finale du PLUi est désormais attendue pour juin 2022.

Dans le même temps, le Grand Chalon élabore son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sur toutes les communes de l'agglomération afin de valoriser le cadre de vie et les paysages. Une démarche essentielle qui doit fixer les règles à respecter pour l'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes.

— ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la révision du PLUi, les services de l'Etat ont demandé au Grand Chalon, titulaire de la compétence assainissement, que l'urbanisation soit bloquée dans les communes où les systèmes d'assainissement sont en limite de capacité, voire saturés. A Saint-Loup-Géanges, deux lagunes ont dépassé leur capacité théorique (Saint-Loup Bourg et Géanges Bourg), bien qu'à ce jour les rapports de contrôle annuels réalisés par Suez n'indiquent pas de dysfonctionnements majeurs. Dès connaissance de cette situation, une réunion a été organisée le 12 novembre avec la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Chalon. Une étude concernant les travaux d'aménagement des lagunes de la commune est en cours avec un rendu annoncé pour début 2021. Elle doit permettre de définir ensuite un planning de réalisation pour les investissements nécessaires afin de supprimer ce blocage de l'Etat, particulièrement inconfortable pour les propriétaires de terrains constructibles, les investisseurs potentiels et nos finances communales.

— UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Malgré un contexte sanitaire difficile, l'Université d'été du Grand Chalon s'est tout de même tenue samedi 10 octobre 2020 dans les grands salons du Colisée réunissant plus de 250 élus communaux dont 3 élus de Saint-Loup-Géanges. Durant toute la matinée, les participants ont pu bénéficier de l'expertise des services du Grand Chalon dans différents domaines à travers neuf "ateliers-flash" de 15 minutes animés par des experts du Grand Chalon dans un format dynamique et sur des sujets variés tels que : élaborer un budget communal, les marchés publics, améliorer la qualité du tri des déchets, la stratégie d'action en matière d'action sociale, l'eau et l'assainissement...

LE LANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

Cette édition particulière a permis au Président du Grand Chalon, Sébastien MARTIN, de lancer l'élaboration du nouveau projet de territoire de l'agglomération. "Nous devons savoir collectivement là où nous devons aller". Une feuille de route qui déterminera les actions à mener pour le développement du territoire. Des commissions thématiques intercommunales ont été mises en place pour recueillir le besoin des communes et ainsi définir les actions autour des grands axes suivants :

- le développement du tissu économique et productif
- la transition écologique et énergétique
- le renforcement des solidarités
- le rayonnement sportif, culturel et touristique

De leur côté, de nombreux élus des 51 communes membres du Grand Chalon participent à diverses commissions thématiques afin de renforcer l'attractivité de l'intercommunalité et la coopération.



Finances

— AUDIT FINANCIER

Un audit des finances communales a été réalisé par le cabinet **Agora de Beaune** et présenté à tous les élus le **24 septembre**.

Le document restitué à la municipalité a souligné principalement :

- une baisse importante des dotations de l'Etat, non compensée, suite à notre intégration dans l'intercommunalité du Grand Chalons en 2017
- des taux d'imposition locale (foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation) historiquement bas par rapport aux communes voisines apportant des services comparables aux habitants
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées
- une capacité d'épargne insuffisante pour mettre en œuvre les divers investissements à venir
- une capacité de désendettement ("Encours de la dette" divisé par "Epargne brute") plus longue que la norme

Face à ce diagnostic, les élus ont lancé diverses actions :

- une recherche d'économie à tous les niveaux dans les dépenses de fonctionnement
- une renégociation des taux et durées des emprunts en cours
- la sensibilisation de l'Etat pour le financement futur des projets structurants de la mandature en cours

- la révision dès 2020 des taux d'imposition communaux (foncier bâti et non bâti) pour se rapprocher de ceux des communes comparables limitrophes.

NB : la commune n'a plus la possibilité de réviser le taux de la taxe d'habitation depuis son blocage en 2018 et la suppression progressive de cet impôt sur les ménages qui s'en est suivie. Pour mémoire, le taux de taxe d'habitation est resté figé à 9,85 % à Saint-Loup-Géanges alors qu'il s'élevait à 12,16 % à Demigny, 12,83 % à Gergy, 15,83 % à Allerey-sur-Saône et 17,84 % à Verdun-sur-le-Doubs.

- la recherche de nouveaux terrains communaux constructibles au sein du futur PLUi pour améliorer les finances communales tout en apportant de nouveaux services en matière d'habitat individuel ou collectif.



Les efforts pour limiter les dépenses et la non-réalisation de travaux budgétés, en raison de la crise sanitaire, vont se traduire par un report en fin d'année 2020 qui permettra de construire un budget 2021 avec les économies réalisées.

— SALLES COMMUNALES

Une estimation par plusieurs agences immobilières de la valeur de certaines salles communales est en cours.

Au vu des demandes fortes des habitants et des associations en matière de nouvelle salle des fêtes et salles de réunions fonctionnelles et aux normes, certains bâtiments communaux actuels pourraient faire l'objet d'une cession afin de concourir au financement d'un nouvel équipement moderne répondant à toutes les exigences croissantes en matière d'accessibilité et de transition énergétique. Ce projet reste évidemment soumis aux futures possibilités financières de la commune.



- Aplatissage et broyage de céréales par camion usine
- Préparation d'aliments du bétail à la ferme
- Mélanges de matières premières
- Aliments minéraux et vitaminiques toutes espèces
- Conseil en alimentation animale : formulation et élaboration des rations



Vente d'aliments pour animaux

www.abmf-distribution.fr

Tél. 03.85.49.92.38 – 06.83.27.12.88

abmf.distribution@orange.fr

13 Route de Beaune – 71350 ST LOUP GEANGES

Travaux

— VOIRIE

Le carrefour des rues Fleurant/Chaude/Pierre Carillon a été réaménagé conformément aux conseils de la Direction des Routes et des Infrastructures (DRI) et les recommandations du Service d'Appui Technique aux Communes du Grand Chalon (SATeC). Les ralentisseurs jugés non conformes ont été supprimés et la rue Fleurant a été rendue prioritaire. La signalisation routière dans la rue de la Thille a été revue. Le marquage au sol a été réalisé en septembre dans les limites budgétaires.

Pour 2021, le conseil envisage, selon les possibilités financières, la création d'un nouveau ralentisseur route de Verdun au niveau du croisement rue aux Loups/chemin des Landes et la réfection de plusieurs tronçons de voirie communale.



— FIBRE OPTIQUE

Après les travaux de génie civil permettant l'arrivée de la fibre à Saint-Loup-Géanges et l'installation de deux sous-répartiteurs (armoires de rue), le câblage dans toutes les rues de la commune, en souterrain ou en aérien selon les infrastructures existantes dans chaque artère, a démarré à l'automne et devrait être terminé en janvier 2021. Un temps sera nécessaire pour la réception des travaux effectués puis les habitants seront informés individuellement de l'ouverture commerciale, période de plusieurs mois pendant laquelle il sera possible de souscrire un abonnement à la fibre auprès du fournisseur d'accès à internet de son choix. Viendra ensuite la prise de rendez-vous avec ce dernier pour le raccordement final. Si tout se passe comme prévu et annoncé, la fibre optique pourrait être opérationnelle à Saint-Loup-Géanges au début de l'automne prochain.



Travaux

— SALLE POLYVALENTE

Salle polyvalente Alain Carillon (extension et mise aux normes) et aménagement d'un terrain de basket 3x3 en extérieur.

Des aménagements liés à la sécurité et l'accessibilité du bâtiment étaient nécessaires. Ce projet a pour objet la remise à niveau des vestiaires et des sanitaires (accès aux personnes à mobilité réduite) et la construction d'un local anti-feu pour le stockage des matériels appartenant aux associations utilisatrices de la salle. Les relevés topographiques ont été confiés à la société TT Géomètres Experts, la mission de contrôle technique à la société Socotec, l'étude de sol à la société Géotec et la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architectes Bessard de Chalon-sur-Saône, qui a déjà proposé plusieurs esquisses. Le projet prévoit également, dans le même temps, la transformation du terrain de tennis actuel en terrain mixte tennis + basket 3x3 avec deux aires de jeu.

L'investissement global sera financé en grande partie grâce à des subventions demandées à l'Etat, à la Région, au Département, au Grand Chalon et à la Fédération Française de Basket. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2021.



Travaux

— PLACE DE L'ÉGLISE

Place de l'église (aménagement) et développement des mobilités douces (entre Z.A des Plantes et centre bourg).

Une première réunion de réflexion sur le futur aménagement de la place de l'église a rassemblé les élus le 19 octobre. Chacun a pu faire part de propositions quant à la préservation de l'espace autour de l'église et à sa rénovation extérieure, et aborder les diverses problématiques à résoudre concernant le stationnement automobile, la voirie, l'accès aux commerces, l'environnement, l'accueil des touristes de passage, l'éclairage, les réseaux, la signalisation, les matériaux, etc...

Un avant-projet a ensuite été établi par le CAUE 71 (Conseil Appui Urbanisme et Environnement), structure gérée par le département de Saône-et-Loire, qui a été sollicitée pour réfléchir conjointement sur l'aménagement de la place de l'église et le développement des mobilités douces sur le territoire communal (piétons, vélos), entre le nord de la commune (voie cyclable <-> Zone d'Activités des Plantes <-> centre bourg). Cette étude a présenté les enjeux liés à ce double projet et a proposé des pistes de travail. Il conviendra de passer prochainement à la définition précise d'un cahier des charges avec l'aide d'un architecte-paysagiste puis de communiquer les orientations retenues aux habitants de la commune et à l'architecte des bâtiments de France. Le maire a souhaité qu'une équipe d'élus volontaires s'implique plus précisément sur ce dossier.



Le stationnement automobile devra être réorganisé sur la place de l'église

Travaux

— TRAVAUX ET ACHATS DIVERS

Divers travaux de réparation et d'entretien ont été effectués, sont en cours ou sont programmés pour début 2021 :

- changement de blocs de secours et de radiateurs en mairie
- volets électriques, sanitaires, chauffage, réseau d'eau, gazon synthétique au groupe scolaire
- changement des radiateurs et des vélux dans le logement locatif au-dessus de l'Agence Postale Communale
- réparation des dysfonctionnements constatés dans le système de climatisation réversible à la Maison de Santé
- révision en usine des trois principaux radars pédagogiques
- renouvellement de la signalisation routière aux abords de la place de l'église (à la charge de la DRI)
- dédoublement des horloges pour un éclairage public de nuit maintenu aux abords du giratoire nord

✓ Le conseil municipal a également engagé une réflexion sur l'avenir de la chaudière bois alimentant la mairie, le groupe scolaire, le Centre de Loisirs et le Foyer familial (pannes récurrentes, mobilisation trop fréquente du personnel communal). Il devra aussi se pencher sur la surconsommation électrique constatée au restaurant scolaire.

✓ La benne à déchets verts sera transférée au printemps prochain vers les Services Techniques communaux après réalisation de la plateforme d'accueil nécessaire. Un nouveau système de vidéosurveillance sur cette zone a été installé récemment.

✓ Les ordinateurs de la mairie ont été remplacés. Les photocopieurs de la mairie et du groupe scolaire ont été renouvelés, la renégociation du contrat de location et d'entretien permettra une économie annuelle de plus de 4.500 €. Un lave-linge séchant a été installé au restaurant scolaire.

✓ L'association Eglise et Patrimoine a accepté de prendre à sa charge le financement des travaux liés à la sécurisation du bridage des cloches de l'église paroissiale ainsi que le changement du système de commande électrique.

— LE SAVIEZ-VOUS ?

NOUVELLES AIDES A LA RENOVATION

Le Grand Chalon aide les propriétaires dans leurs démarches pour construire, rénover ou louer un logement ou un immeuble situé dans l'une des communes de l'agglomération.

Les subventions de l'ANAH, du Conseil départemental de Saône-et-Loire, du Grand Chalon couvrent parfois 60 %, 70 % du montant des travaux de toiture, d'électricité ou de plomberie.

Renseignez-vous auprès des agents de l'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon qui vous accompagneront dans votre projet de rénovation ainsi que pour déterminer le montant des aides disponibles.

ESPACE HABITAT CONSEIL

7, rue Georges Maugey
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 58 09 20 45 - www.legrandchalon.fr

AU PETIT SALON

COIFFURE MIXTE



Horaires

Mardi : 8h00 - 20h00
Mercredi : 8h00 - 18h00
Jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00
Samedi : 8h00 - 12h00

Allô, l'équipe Au Petit Salon ?

03 85 41 39 52

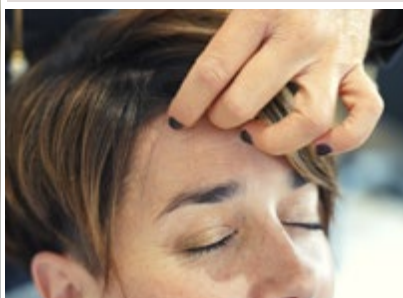
contact@au-petit-salon.fr

Venez-nous voir !

13 chemin des plantes

ZA LES PLANTES

71530 SAINT-LOUP-GEANGES



Infos diverses

— PERSONNEL COMMUNAL

L'évolution de l'épidémie de Coronavirus a conduit à la mise en place du télétravail 5 jours sur 5 pour le secrétariat de mairie non chargé de l'accueil.

La reprise de l'école suite aux vacances de Toussaint s'est réalisée malgré l'indisponibilité de 4 agents communaux et d'une enseignante, et avec la participation de quelques élus pour l'entretien des locaux et permettre au restaurant scolaire et à la garderie de fonctionner.

A l'Agence Postale Communale, suite à son départ en retraite, Philippe THEPENIER a été remplacé par Yann RIVOALLAN.

— SOLIDARITÉ ENVERS NOS ANCIENS

Le Banquet des Anciens a été annulé cette année en raison de la crise sanitaire.

La distribution de colis de Noël a été organisée par le C.C.A.S. 75 colis ont ainsi été remis mi-décembre aux plus anciens.

Une liste des personnes vulnérables habitant la commune a été établie et des membres du C.C.A.S ont noué des contacts réguliers par téléphone avec les personnes isolées. Ce lien sera maintenu pendant et même après la crise sanitaire.

— DIVERS

✓ Suite à la consultation d'entreprises de restauration collective pour la fourniture des repas au restaurant scolaire pour la période de janvier à juillet 2021, le conseil a décidé de retenir la proposition de la société RPC de Manziat (Ain), fournisseur actuel. **Un système de réservation à l'avance des repas au restaurant scolaire sera prochainement mis en place via internet.** Le système actuel d'inscription le matin même avant 9h00 ne peut plus perdurer car l'ajustement des commandes passées à l'avance au fournisseur ne peut être réalisé de la même façon.

✓ Le bail consenti à la société de chasse de Saint-Loup-Géanges a été renouvelé pour 9 années dans les mêmes termes que précédemment ainsi que la mise à disposition du terrain sur lequel est implanté le local des chasseurs.

✓ La convention passée avec la Poste pour la mise à disposition d'un local de 11 m² destiné à la restauration des postiers au sein de l'Agence Postale Communale a été reconduite pour douze mois.

✓ Le tarif des concessions funéraires au sein du cimetière communal a été modifié :

- concession traditionnelle (2m x 1m) : 30 ans facturée 250 €, 50 ans facturée 400 €
- concession cinéraire (1m x 1m) : 30 ans facturée 150 €, 50 ans facturée 250 €
- suppression des redevances pour superpositions ultérieures

✓ Les horaires de l'Agence Postale Communale ont été modifiés :

- lundi : 9h15-12h30
- mardi : fermé
- mercredi : 9h15-12h30
- jeudi : fermé
- vendredi : 9h15-12h30
- samedi : 9h15-12h30



Espace bien-être

Soft Détente

Massages bien-être
Hamam
Balnéo
Reiki

Rue de Bretagne
**SAINT-MARIE
LA-BLANCHE**
03 80 22 13 34
e-mail : contact@softdetente.com

www.softdetente.com

Conseil Municipal des Jeunes

— UN PROJET CONCRÉTISÉ

Les élus en charge du projet initié par le conseil municipal pour mettre en place le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont poursuivi leur carnet de route en informant les jeunes et les moins jeunes de la commune.

L'objectif est de faire entendre la voix des jeunes et de connaître leur vision au sein de notre commune. Au-delà d'une instance participative en étant au plus près du conseil municipal, le CMJ sera également un moyen d'apprentissage des valeurs liées au civisme et à la citoyenneté. Réunis en commissions, les jeunes partageront leurs idées, apprendront à développer leurs projets validés par le conseil municipal et à respecter un budget qui leur sera alloué.

COURANT SEPTEMBRE : Campagne d'information à travers la distribution d'un flyer à destination de tous les foyers de la commune. Il détaille l'objectif commun, les personnes concernées, les procédures d'élection, de candidatures... En parallèle, des réunions ont été organisées (réunion publique et au sein de l'école) pour expliquer le projet mais surtout pour répondre aux éventuelles questions ou réticences face à cette nouveauté.

COURANT OCTOBRE : Retour des candidatures, 12 au total avec une forte représentation des jeunes de 9 à 11 ans. Les futurs jeunes élus se sont exprimés sur les projets qu'ils souhaiteraient voir évoquer au sein du CMJ, notamment les thématiques du respect de l'environnement et du civisme.

Parmi leurs idées, en voici quelques extraits :

"mettre en place une journée nettoyage de la commune, protéger la nature avec collecte des déchets, récupération d'eau de pluie, créer un marché mensuel pour les producteurs de la commune, décorer le rond-point nord, créer une nouvelle salle des fêtes, mettre à disposition un cendrier devant l'école, fabriquer des nichoirs à oiseaux, créer un skate-park..."

COURANT DÉCEMBRE : Les élections se sont adaptées au contexte sanitaire particulièrement difficile. **9 candidats siégeront au sein du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Loup-Géanges à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 2 ans.** Compte-tenu des candidatures et de la situation sanitaire peu propice aux déplacements autres que ceux de première nécessité, il a été décidé d'organiser des élections le 15 décembre uniquement pour les jeunes en élémentaire et d'élire d'office les 4 candidates issues du collège et du lycée.



C.M.J.

— COMPOSITION DE LA TOUTE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE DES JEUNES



En bref, 87 électeurs allant du CE1 au CM2, 8 candidats, 5 postes à élire... Avec une forte participation (98,85%), les 5 candidats élus ont rejoint les 4 candidates plus âgées pour former la nouvelle équipe de 9 jeunes conseillers au CMJ :

- **Gabriel BECHE**, groupe scolaire de SLG
- **Méridith BRIERE**, collège Jules Ferry
- **Emma CHAPUIS**, lycée E.J. Marey
- **Lily CHARLEUX**, lycée E.J. Marey
- **Nesrine CHIKHAOU**, groupe scolaire de SLG
- **Camille DUMEY**, collège Jules Ferry
- **Mathilde DROU**, groupe scolaire de SLG
- **Arthur LASTELLA**, groupe scolaire de SLG
- **Mayli VIT**, groupe scolaire de SLG

Souhaitons leur un vif succès dans la recherche, l'étude et la réalisation de leurs projets aux côtés des élus du conseil municipal.

Une installation sera faite courant janvier 2021 pour commencer à écrire les premières pages de leurs expériences en tant qu'élus et porte-paroles de la voix des jeunes dans la commune.

LES FERMETURES de l'Ouche

FENÊTRES PVC • BOIS • ALU

- STORES
- PORTAILS
- PORTES DE GARAGE
- VOLETS BATTANTS & ROULANTS
- VÉRANDAS
- Pergolas

Eric BRUN
 65, route de Beaune - 21360 BLIGNY-SUR-OUCHÉ
 Tél. 03 80 22 91 53 - 06 84 08 55 28
 fermeturesdelouche@laposte.net

Ecole - Jeunesse

— ACCUEIL DE LOISIRS

Un Accueil de Loisirs en mode SCIENCE !

Durant les vacances de la Toussaint, l'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes à 36 jeunes savants en herbe. Durant ces 5 jours, ils ont découvert le laboratoire des professeurs les plus fous de Saint-Loup-Géanges. Répartis en plusieurs équipes de savants, ils ont expérimenté une multitude de phénomènes scientifiquement incroyables. Les plus jeunes se sont penchés sur des expériences visuelles. Quant aux plus grands, ils ont manipulé divers mélanges et observé des réactions chimiques et physiques toutes aussi impressionnantes les unes que les autres.

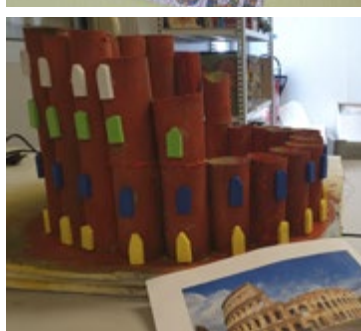
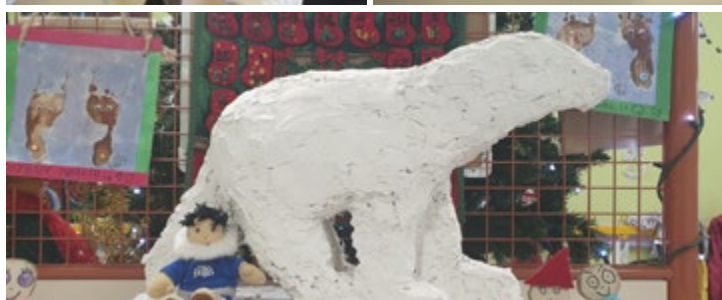
Un beau sapin pour l'Accueil de Loisirs

C'est dans la magie de Noël que l'Accueil de Loisirs a pu ouvrir fin décembre durant 4 jours pour une douzaine de jeunes âgés de 3 à 10 ans. Les activités manuelles avaient pour objectif de créer des décorations originales afin d'agrémenter leur beau sapin. La fabrication de biscuits au pain d'épice glacé de mille couleurs est venue renforcer la magie des fêtes par les papilles.

Un voyage qui fait du bien

Cette année pour l'Accueil de Loisirs des mercredis, l'équipe d'animation a décidé de faire voyager les enfants malgré l'épidémie. C'est une découverte du monde par un voyage découpé en 6 continents qui est proposée à nos jeunes aventuriers. Activités manuelles et recettes de cuisine leur permettent de se rapprocher de la culture et de la gastronomie des différents pays visités.

Contact : Damien BAUTHENEY - 03 85 49 93 55
loisirs-st-loup-geanges@orange.fr





La gestion de l'eau

— UNE HISTOIRE D'EAU

Quand machinalement vous ouvrez votre robinet, vous êtes bien loin de réaliser tout ce qui a permis d'obtenir ce filet d'eau, son origine, les traitements et les analyses qui permettent ce petit miracle quotidien.

La ressource en eau pour SAINT-LOUP-GEANGES, le réseau de distribution

L'eau que nous consommons dans la commune provient de 5 puits de captage implantés à Allerey-sur-Saône, puits qui prélèvent l'eau dans la nappe alluviale de la Saône. Ces puits sont protégés par des périmètres dans lesquels les pratiques agricoles sont strictement réglementées. Près de 700.000 m³ sont ainsi prélevés chaque année et distribués dans 11 communes pour alimenter environ 5.000 abonnés dont 716 à Saint-Loup-Géanges.

Avant d'arriver à domicile, cette eau est traitée depuis 2016 dans une unité qui permet de limiter la teneur en calcaire de l'eau naturelle, de la filtrer et de la traiter au chlore gazeux. L'eau potable emprunte ensuite un réseau de près de 190 kilomètres de long. Des châteaux d'eau (Allerey, Gergy, Palteau et Chaudenay) ainsi que des stations de pressurisation (Saint-Loup-Géanges, Saint-Martin-en-Gatinois et Demigny) complètent le dispositif. Des interconnexions sont en place avec le réseau de la rive gauche de la Saône avec une canalisation sous la rivière, une liaison avec le réseau du Grand Chalonnais et celui de Chagny.

Le Syndicat des Eaux de la Basse Dheune a la charge de la gestion de ce service dont l'exploitation est confiée au groupe SUEZ. Cette concession se termine fin 2021 et un nouvel appel d'offre est en cours.

Chaque année, plus de 3 kilomètres de canalisation sont renouvelés, ce qui permet de préserver le bon état du réseau. 2 km de canalisation sont également nettoyés chaque année. Les dépenses annuelles engagées pour l'entretien de tout le dispositif dépassent les 500.000 €.

La qualité de l'eau distribuée doit respecter le code la santé publique. L'exploitant (SUEZ) réalise de son côté des analyses complémentaires.

Ces analyses se font à trois niveaux : sur l'eau "brute", l'eau après traitement et l'eau distribuée. Elles portent sur des paramètres bactériologiques et physico-chimiques (résidus

de pesticides, nitrates, dureté et Ph en particulier) et ont démontré une parfaite conformité de l'eau distribuée par le Syndicat en 2019. La synthèse de ces analyses est jointe à vos factures et est régulièrement affichée sur les panneaux d'informations communaux.

Les égouts : la fin de l'histoire ?

Et non, le cycle de l'eau ne s'arrête pas au rejet des eaux usées en dehors de nos propriétés. L'assainissement prend le relais grâce à un réseau collectif de près de 17 kilomètres sur notre commune et trois lagunes dont la fonction est d'épurer et de rendre l'eau apte à retourner dans son cycle naturel. Le Grand Chalonnais est en charge de cette mission qui, dans son organisation pratique, est elle aussi gérée par SUEZ.

Et le prix de l'eau ?

Le prix du service de l'eau distribuée et de la collecte-traitement des eaux usées est facturé avec trois composantes :

- la part assumée par la collectivité (le Syndicat des Eaux de la Basse Dheune pour l'eau potable et le Grand Chalonnais pour l'assainissement), propriétaires du réseau
- le délégataire (le groupe SUEZ pour les deux missions)
- les redevances et les taxes. Les redevances sont versées aux Agences de l'Eau et permettent de financer des programmes d'économie de l'eau consommée, de lutte contre la pollution et d'amélioration de la biodiversité.

Pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³, le prix d'un litre d'eau potable est de 2,77 € en 2020 auquel il faut ajouter le coût de l'assainissement variable selon les situations. **Le coût total facturé au m³ consommé est de l'ordre de 4,50 € pour une consommation annuelle de 120 m³.**





AGS

La Maîtrise du Gaz et de l'Eau

TUYAUTERIE GAZ - DETECTION RESEAUX ENTERRES

03.85.49.47.40 - contact@ags-bourgogne.fr

Sarl Amont Gaz Services 71350 Saint-Loup-Géanges

Traitement des déchets



— LE SIRTOM DE CHAGNY

La collecte et le recyclage des déchets ménagers : UN ENJEU MAJEUR RELEVÉ PAR LE SIRTOM.

Le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et le Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) rassemble 64 communes et dessert 40.000 habitants du sud d'Autun à la basse vallée du Doubs.

Son activité concerne la collecte des déchets ménagers, la gestion de 5 déchetteries et la valorisation des produits collectés.

LES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES DANS LES BACS GRIS

Chacun de nous rejette en moyenne 178 kg par an d'ordures ménagères, qui sont ramassées chaque semaine.

Du fait du développement du tri sélectif, cette quantité diminue régulièrement.

Ainsi, en 2008, nous déposons dans nos poubelles 100 kg de plus par habitant.

Ces ordures sont ensuite transférées à Chagny sur le site ECOCEA pour être triées puis compostées. Pendant le compostage, le méthane qui se dégage est capté puis injecté dans le réseau et en grande partie consommé par l'usine TERREAL à proximité. Le compost résiduel est épandu dans les champs des agriculteurs de la région après toute une batterie d'analyses pour vérifier son innocuité et ses caractéristiques agronomiques.

Malheureusement, 50 % de nos ordures ménagères sont malgré tout enfouies du fait de la présence de déchets non méthanisables comme des plastiques.

= 178 kg / an
par habitant



LES DÉCHETS TRIÉS ET PLACÉS DANS LES SACS JAUNES

Ces sacs jaunes (que vous pouvez retirer à l'agence postale communale) sont destinés à recueillir les emballages recyclables comme les boîtes de conserve, les briques cartonnées et les plastiques recyclables. Il convient d'être très attentif aux déchets placés dans ces sacs car le triage qui s'en suit a un coût proportionnel aux refus de tri. Il convient en particulier d'éviter les barquettes, films plastiques et les pots de yaourt non recyclables.

En moyenne chaque année, nous déposons 26 kg dans les sacs jaunes, quantité en augmentation régulière.



= 26 kg / an
par habitant

LA COLLECTIVE SÉLECTIVE DE VERRE, DE PAPIERS ET DE VÊTEMENTS

Près de 1.500 tonnes de verre sont collectées par le SIRTOM, soit 47 kg par habitant. Ces tonnages sont recyclés à l'usine VERALLIA de Chalon-sur-Saône.

630 tonnes de papier (21 kg par habitant) sont collectées et expédiées chez BOURGOGNE RECYCLAGE à BEAUNE.

Ces déchets connaissent une nouvelle vie pour être transformés en carton, matériau d'isolation ou papier recyclé. Les textiles déposés dans les caissons dédiés (LE RELAIS) sont triés pour être confiés à des magasins spécialisés ou recyclés en matériau d'isolation.



= 47 kg / an
par habitant



LES DÉCHETTERIES ET POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Le travail effectué dans les déchetteries gérées par le SIRTOM concerne près de 10.000 tonnes avec de multiples débouchés. La valorisation atteint 75 %, le solde étant mis en décharge sur le site de Chagny où le SIRTOM dispose d'une importante réserve foncière.

LES BENNES POUR DÉCHETS VERTS (comme celle implantée vers la salle polyvalente) sont également gérées par le SIRTOM de même que les containers installés dans la commune pour le verre, les papiers et les textiles usagés.

Enfin, le SIRTOM commercialise **des composteurs** pour les particuliers avec plus de 2.500 exemplaires vendus depuis 2008.



ET LE COÛT DE CES SERVICES ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) finance toutes ces opérations. Elle est constituée d'une partie fixe basée sur la valeur locative des propriétés bâties (9,63%) qui figure sur l'appel d'impôt foncier et d'une partie variable facturée à chaque enlèvement de vos poubelles grises.

En 2021, le taux fixe restera inchangé et le coût variable sera de 0,017€ par litre soit :

- . 2,38 € pour un bac de 140 litres relevé
- . 4,08 € pour un bac de 240 litres relevé

La répercussion d'une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) spécifique sur les déchets enfouis entraînera une hausse sensible du coût de ramassage dans les prochaines années si une amélioration du tri sélectif n'est pas mise en place. L'optimisation de la gestion du coût de ramassage est également à l'étude.



www.sirtom-chagny.fr
Tél : 03 85 87 62 34
Contact : sirtom.chagny@wanadoo.fr

+ 2.500
composteurs vendus

Compostage, mode d'emploi

Les déchets de jardin, tontes de gazon, fleurs fanées, mauvaises herbes... peuvent être compostés.

Les restes de repas, feuilles de salade, épluchures, coquilles d'œuf, marc et filtres de café, mouchoirs en papier, cendres de bois, sciures et copeaux... vont également dans un composteur.

Il faut brasser le compost lorsqu'il est trop compact, l'arroser lorsqu'il fait trop chaud et qu'il est sec au toucher. Les micro-organismes transforment les déchets en humus.



Pour un résultat optimal, il faut mettre le composteur dans un coin semi-ombragé, à l'abri du vent, sur une surface plane et sur un sol retourné où l'eau de pluie ne peut pas s'accumuler.

On peut composter toute l'année, même si le processus est ralenti en hiver en raison des températures basses et des déchets de jardin moins importants.

ENTRETIEN ESPACES VERTS
Taille, tonte, entretien gazon, plantations,
Broyage des végétaux

Fabrice REVY

71350 ST LOUP GEANGES
03 85 49 49 52 - 06 33 46 57 32
Crédit d'impôt 50 %

AUTO FIRST

Garage DES DEUX RIVES

36. ROUTE DE BEAUNE
71350 SAINT-LOUP GÉANGES

03 85 49 91 31

DELTA FROID 21
APPLICATION ET MAINTENANCE

Gilles MALTERRE

Corcelles-les-Arts 21190 MEURSAULT
Tél. 03 80 21 40 43 - Fax 03 80 21 49 36
e-mail : deltafroid21@wanadoo.fr

La forêt communale

— L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : UN PARTENAIRE POUR LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE DE SAINT-LOUP-GEANGES

Suite à la proposition de l'O.N.F, une visite de la forêt de Saint-Loup-Géanges a été organisée samedi 24 octobre avec Cyrille JOBARD, technicien forestier territorial, qui a présenté aux élus le rôle de l'ONF et la gestion de la forêt communale. Une première partie théorique a été réalisée en salle du conseil avec une présentation de la structure nationale, départementale puis communale de l'ONF (contexte et cadre juridique). Cet exposé a permis d'en apprendre davantage sur l'ONF et sur ses relations avec les élus en matière de coupes, de travaux ou de surveillance de la forêt.

En Saône-et-Loire, la forêt couvre 24 % du territoire. Elle est composée de 86 % de feuillus et de 14 % de conifères. 78 % de la surface forestière appartiennent à des propriétaires privés.

Puis les élus se sont déplacés en forêt pour appréhender et visualiser les enjeux de gestion sur les différentes parcelles communales ainsi que ceux relatifs à la gestion des propriétés privées.

A l'échelle communale, ce sont 175 ha répertoriés.

L'Office National des Forêts assure la gestion quotidienne et le suivi technique sur les forêts dites "des Trembleaux", "des Mares" et "des Queurles". Il s'agit de 35 parcelles d'une surface moyenne de 4 à 6 hectares.

Le délégué de l'ONF est en charge de proposer annuellement aux élus les parcelles qui seront exploitées, les peuplements à valoriser et leur mode de gestion. Aujourd'hui, il doit faire face aux évolutions climatiques, répondre aux attentes communales et concilier les différents besoins des habitants (chasse, loisirs, promenades en forêt...).





Selon lui, "la succession de sécheresses en 2018, 2019 et 2020 fragilise et affaiblit les arbres, et les attaques de ravageurs sont plus nombreuses".

L'équipe municipale a pris connaissance de la feuille de route pour répondre notamment aux évolutions de gestion sur la mandature en cours. Les élus ont pu observer les différentes méthodes engagées (taillis, taillis sous futaie, gestion des affouages, régénérations naturelles...) dans le cadre d'un plan pluriannuel. Ils ont pu aussi mieux appréhender les contraintes liées aux programmes des coupes, les règles et les bonnes pratiques forestières à observer dans les bois communaux.

L'équipe municipale, l'ONF et les associations locales concernées demeurent les acteurs au quotidien pour la mise en place des renouvellements forestiers et formuler de nouvelles pistes de réflexion.

CHASSE ET ACTIVITÉS EN FORÊT

La chasse a également un rôle important dans la gestion des bois communaux (entretien des lignes forestières, lutte contre les nuisibles et les dégâts importants aux cultures...).

La Société de Chasse communale pratique cette activité réglementée en restant très attentive au respect des règles et au partage des activités en forêt (promeneurs, vététistes...).

Pour rappel, la période de chasse est réglementée pour la campagne 2020-2021 par arrêté préfectoral qui permet de pratiquer cette activité dans les bois ou en plaine tous les samedis et dimanches du 20 septembre 2020 au 28 février 2021.

Des panneaux "chasse en cours" sont systématiquement installés pour informer les promeneurs et usagers des forêts communales.



Nominations

- Médaille pour 30 ans de service :
Caporal-chef Gilles DUMEY qui a par ailleurs cessé son activité de sapeur-pompier volontaire au 1^{er} décembre 2020 en faisant valoir ses droits à la vétérance après 30 ans de service. A été nommé au grade de sergent honoraire.
- Médaille pour 20 ans de service :
Sergent-chef Françoise GOILLOT
- Médailles pour 10 ans de service :
Caporal-chef Éric VANDOO LAEGHE
Sergent Tony LESNE
- Confirmation dans leur grade suite à la réussite de leurs stages respectifs :
Sergent-chef Françoise GOILLOT
Sergent Tony LESNE
Caporal-chef Éric VANDOO LAEGHE
Caporal Camille BAUDESSON

En 2020, le Centre de Première Intervention de Saint-Loup-Géanges (CPI) a réalisé 56 interventions : 37 secours à personnes, 3 incendies et 16 sorties diverses.

La distribution des calendriers a pu finalement s'effectuer après la fin du 2^{ème} confinement à partir du 15 décembre et dans le strict respect des mesures barrières. Le CPI remercie sincèrement tous les généreux donateurs.



L'effectif du Centre de Première Intervention de Saint-Loup-Géanges est en baisse du fait de plusieurs départs de sapeurs-pompiers atteints par la limite d'âge. Il devient vital et urgent que de nouveaux volontaires rejoignent le Centre d'Intervention communal afin que les premiers secours aux habitants puissent être maintenus dans des délais courts. Si vous êtes intéressé(e), contactez dès à présent la mairie qui transmettra votre candidature au chef de corps.

Baptiste CRAPOIX
48 grande rue
71 350 Saint Loup Géanges
Mob. : +33 (0)6 84 99 31 24
Email : cecilarapoix@orange.fr

L'agneau de baptiste

DAVID VERULIN
Plombier - Chauffagiste
(installation, entretien, dépannage, salle de bain clé en main)

un artisan à votre service...

Tél : 07 69 46 98 86
email : dveaulin@gmail.com

11 rue du bout d'Amont - 71350 SAINT-LOUP-GÉANGES / SIREN n°838 980 811 RCS Chalon-sur-Saône

**AGENCE
DES 3 RIVIÈRES**

**71350 VERDUN
S/DOUBS**

03 85 91 97 28

RETROUVEZ NOS OFFRES SUR WWW.AG3R.FR

agence.trois.rivieres@sfr.fr

**VERDUN SUR LE DOUBS
PIERRE DE BRESSE
ST GERMAIN DU PLAIN
ST MARTIN EN BRESSE**

Evènements

— CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-ROCH

La fête patronale de la Saint-Roch, dont le cérémonial est très ancien, a su s'adapter aux conditions sanitaires particulières de l'année 2020. En effet, c'est une version réduite qui a été mise en place pour maintenir la tradition : les conscrits (jeunes du village âgés de 18 et 19 ans) ont pu distribuer l'effigie de Saint-Roch sans faire de tournée, la procession a été maintenue dans le respect des consignes de sécurité et de distanciation. Le 16 août, la procession allant de la mairie à l'église a donc eu lieu comme à l'accoutumée mais sans brioche, et elle a été suivie d'une messe en plein air sur la place de l'église. Un vif remerciement aux Conscrits et au Comité Saint-Roch qui ont œuvré conjointement avec la municipalité pour que la tradition perdure.



Rendez-vous en août 2021 en espérant retrouver toutes les animations qui font le charme de cette fête ancestrale.



— COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En raison du confinement, les commémorations du 11 novembre se sont déroulées partout en France sans public. Les monuments aux morts ont été fleuris et les édifices publics pavoisés.

A Saint-Loup-Géanges, une cérémonie unique s'est déroulée à 11h00 devant le monument aux morts de Saint-Loup, en présence du maire de la commune et d'une dizaine de personnes (élus, anciens combattants, chef de corps des sapeurs-pompiers). Après son accueil, le maire a rappelé les circonstances de la signature de l'armistice en 1918, la décision prise il y a tout juste cent ans en 1920 d'honorer un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, et en 2012 l'extension de l'hommage durant chaque 11 novembre à tous les militaires qui ont perdu la vie dans les différents conflits, passés mais aussi plus récents et actuels (opérations extérieures).

Le maire a ensuite donné lecture du message de la ministre

déléguée chargée de la mémoire des anciens combattants avant de citer un par un les noms de tous les militaires morts pour la France en 2020. Une minute de silence a été observée en mémoire de tous les soldats ayant perdu la vie pour la défense de la Patrie. La cérémonie s'est terminée aux sons de l'hymne national, la Marseillaise.



Commerces et services...



— SALON DE COIFFURE : LA COIFFERIE DE JULIE

Depuis le 18 août dernier, Julie et Cindy ont investi la commune pour nous dispenser leur savoir-faire en prenant soin de nos cheveux et de nos ongles.

Après 19 années au sein de différents salons de coiffure en centre ville, l'envie d'entreprendre couplée à un besoin d'une vie à la campagne ont conforté Julie d'ouvrir son propre salon à Saint-Loup-Géanges. Les coupes hommes, femmes ou enfants, les couleurs et les brushings n'ont plus de secret pour elle.

Avec Cindy, résidente de la commune, ce sont vos ongles qui seront choyés (mains et pieds). Prothésiste ongulière depuis plus de deux ans, elle s'est spécialisée dans la pose de gel avec ou sans rallongement, le vernis simple ou encore le vernis semi-permanent. L'atout de ce salon réside dans le fait qu'en franchissant la porte pour sublimer vos cheveux, les temps d'attente pourront être comblés par la pose d'un vernis semi-permanent, plus de temps perdu ! La clientèle issue de la commune et des communes avoisinantes, venue en nombre depuis l'ouverture, apprécie cette nouvelle prestation tout en un.

Horaires d'ouverture du salon de coiffure : mardi de 9h00 à 18h00, mercredi de 8h00 à 12h00, jeudi de 9h00 à 18h00, vendredi de 9h00 à 19h00, samedi de 7h00 à 15h00.

Pour les ongles, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.



— MICRO-CRÈCHE : FUNNY CRÈCHE

Funny crèche est un réseau de micro-crèches privées. Après l'ouverture d'une micro-crèche à Demigny, nous ouvrirons fin janvier 2021 une micro-crèche sur la commune de Saint-Loup-Géanges. Nous accueillerons les familles et les enfants autour de nos valeurs : bienveillance et professionnalisme.

De nombreuses activités d'éveil seront proposées aux enfants afin de favoriser leur développement ainsi que leur épanouissement dans un cadre sécurisant et accueillant. Le respect du rythme de l'enfant ainsi que l'accompagnement individualisé sont au cœur de nos pratiques.

Les équipes professionnelles de Funny crèche sont formées au signe associé à la parole et collaborent avec différents intervenants autour de thématiques variées telles que psychomotricité et initiation à l'anglais. Les micro-crèches Funny crèche vous accueillent de 7h30 à 18h30 et possèdent une capacité d'accueil de 10 enfants.

Nous vous proposons des contrats réguliers ou occasionnels selon vos besoins ainsi que de l'accueil périscolaire les mercredis et durant les vacances scolaires. Venez découvrir nos équipes et nos structures ainsi que toutes les activités qui y sont proposées.

Contact : www.funny-creche.fr - funnycrechestloup@gmail.com



...quoi de neuf ?



— BOULANGERIE-PÂTISSERIE : LE 7^{ÈME} PÉCHÉ

Une nouvelle boulangerie-pâtisserie s'est ouverte le 9 octobre. Le propriétaire Benoît BABOUT et ses deux vendeuses, Alexia et Léa, sont heureux de vous accueillir au "7^{ème} Péch  " situ   place de l'  glise.

"La client  le a r  pondu pr  sent, l'ensemble des produits sont faits maison et les p  tisseries sont particuli  rement appr  ci  es" d  clare le g  rant.

Ce dernier, d  j   propri  taire d'une boulangerie    Meursault, a souhait   saisir l'opportunit   de reprendre cette activit      Saint-Loup-G  anges. Il a donc proc  d      quelques travaux pour personnaliser la boutique et am  liorer les outils de production afin de proposer une large gamme de pains sp  ciaux et traditionnels. Il propose des formules le midi avec des sandwichs, goug  res, pizzas et quiches    emporter. Des chocolats, b  ches et p  tisseries de No  l ont d  j   fait le bonheur des gourmands dans la boutique.

Horaires d'ouverture (fermeture le jeudi) :

du lundi au vendredi de 6h00    13h00 et 14h30    19h00, samedi de 7h00    13h00 et de 14h30    19h00, dimanche de 7h00    13h00.



— RESTAURATION RAPIDE : STAR KEBAB

Dot   d'une forte exp  rience dans le domaine de la restauration rapide, Hamit CECEN, responsable du tout nouveau restaurant STAR KEBAB, s'est install   en plein c  ur de la commune, place de l'  glise. Il a fallu plus de

5 mois de r  novation et de mise aux normes pour que le restaurant ouvre ses portes le 24 septembre, en proposant une carte vari  e allant du simple burger    l'assiette compl  te Kebab en consommation sur place ou    emporter.

Les tacos totalement personnalisables semblent remporter un vif succ  s. Le chef apporte une grande importance au choix de sa mati  re premi  re, notamment pour la viande et les sauces faites maison (sauce fromag  re et sauce blanche). Apr  s

quelques mois d'ouverture, des clients toutes g  n  rations confondues sont d  j   fid  les    l'enseigne. Hamit et sa serveuse Margot sont ravis de l'accueil que les habitants de la commune et ceux des communes avoisinantes leur ont r  serv  . Margot install  e au dessus du restaurant est "ravie d'  tre ici, les gens sont aimables, la vie est agr  able et tranquille".

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 11h00    14h00 et de 18h00    22h30, dimanche de 18h00    22h30.



Suivez-nous sur Instagram [starkebabtacos71](#)



JLB DEPANNAGES

**Vente - Installation
ELECTROMENAGER**

15, rue Fleurant
71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. 03 85 49 46 49
e-mail : jlbdepannages@orange.fr



Sarl Laurent MAIRET

Maçonnerie - Zinguerie
Couverture

7, rue du bout d'Amont
71350 Saint-Loup-Géanges

Tél. 03 85 49 42 86
email : contact@sarlmairet.fr

BOIS DE CHAUFFAGE

Sarl THL. BOIS

71350 St Gervais en Vallière - Tél. 06 19 65 23 77 - thlbois@hotmail.fr

- Achat et vente
- Toutes quantités
- Toutes dimensions
- Vente à emporter

Egalement : Travaux de bûcheronnage,
débardage et vente de piquets en acacia

**LIVRAISON
ASSURÉE**

TRAVAUX PUBLICS | CONSTRUCTION | ENERGIE

**Un groupe
familial
"petit" mais
costaud**



rougeot-tp.com



Mécanique de précision

Fraisage CN - Tournage CN

Électro-érosion fil & enfonçage

Ensembleur Industriel

Pièces techniques pour l'industrie pétrochimique, nucléaire, ...

Moule d'injection plastique

Outil de découpe - Filière d'extrusion

3, chemin des Plantes 71350 Saint-Loup-Géanges Tél: 03.85.49.46.95 Fax: 03.85.49.44.28

www.mecanique-et-services.com - mecanique-et-services@wanadoo.fr



Liste des associations

• AINÉS RURAUX Club des Anciens	Présidence collégiale	03 85 49 48 17	roger.goyard@nordnet.fr
• A.P.E Amicale des Parents d'Elèves	Présidence collégiale	-	ape.stloupgeanges@hotmail.com
• ATOUT LES ARTS Théâtre	Jean-Paul LE PETIT	03 85 49 42 36	jpmarijo@free.fr
• CHASSE Saint-Loup-Géanges Chasse en plaine et au bois	David BOURGEOIS	06 04 51 55 39	davidbourgeois0709@gmail.com
• CHORALE DES DEUX-RIVAGES Enseignement et pratique du chant	Catherine HUMBEY	06 10 60 91 94	chumbey@ozone.net
• CONSCRITS Organisation de la fête patronale et banquet des conscrits	Adrien COMPARET	06 13 05 28 55	adriencomparet@yahoo.fr
• CSLG Basket-ball	Anne-Marie SAUVAGEOT	06 80 85 92 47	sauvageotanne-marie@ozone.net
• DÉTENTE ET LOISIRS Gymnastique, Yoga	Florence MATHY	06 09 86 32 63	florence.mathy@wanadoo.fr
• ÉGLISE ET PATRIMOINE / COMITE ST ROCH Rénovation du patrimoine communal et organisation fête patronale de la St Roch	Maurice BAILLON Brigitte PRUDHON	03 85 49 40 09 03 85 49 43 04	m.baillon231@orange.fr christian.prudhon@nordnet.fr
• FNACA Anciens combattants d'Afrique du Nord	Présidence collégiale	03 85 49 48 17	roger.goyard@nordnet.fr
• JUDO (section Ecole de judo beaunoise) Initiation et pratique du judo pour enfants	Danièle DESMEDT-NESLE	06 71 43 38 66	daniele.nesle@wanadoo.fr
• LES LOUPIAUX Course cycliste des 24 heures de Beaune	François LHOSTE	03 85 49 46 61	f.lhoste@yahoo.fr
• LES LOUSTIQUES Animation de la session d'été du Centre de Loisirs	Présidence collégiale	06 21 55 46 73	lesloustiques71@gmail.com
• MARCHONS ENSEMBLE Randonnées, peinture, dessin	Isabelle COSTA	06 75 40 00 05	i.codosa@gmail.com
• OMEGA Association à but humanitaire (soutien des enfants d'Itaoty à Madagascar)	Edouard REYBOZ	06 13 58 67 38	edouard.reyboz@gmail.com
• PÊCHE Concours, entretien des étangs communaux, vente des cartes de pêche	Stéphane BRAHIER	03 85 49 40 56	stephanecarolebrahier@gmail.com
• PÉTANQUE LOISIRS Pratique de la pétanque	Lionel PETIOT	06 25 40 88 10	frederic.guerin609@orange.fr
• RAQUETTES DE SAINT-LOUP-GÉANGES Badminton et tennis de table	Vincent OMLOR	06 47 60 82 39	lesraquettesdesaintloup@gmail.com
• SAPEURS POMPIERS (Amicale) Soutien matériel au Centre de Première Intervention (assurances, formation...)	Camille BAUDESSON	06 33 50 26 79	camille.baudesson@orange.fr
• SECOURS MUTUEL AGRICOLE Association d'entraide aux agriculteurs	Fabrice CAILLET	03 85 49 92 79	-
• SLG DANSE Danse jazz	Florence BOULET	06 98 92 12 75	danse@sportloisir.com

Journée des associations



Le 5 septembre 2020, une **Journée des associations** a été organisée avec la volonté de démontrer la vivacité de la vie associative à Saint-Loup-Géanges.

Cet évènement a réuni au total 9 associations de la commune dans la salle Alain Carillon, le temps d'un après-midi d'automne : Atout les Arts, Marchons Ensemble, Amicale de la Pêche, Oméga, CSLG Basket, Chorale des Deux Rivières, SLG Danse, Amicale des Sapeurs pompiers.

L'objectif de cette rencontre de rentrée était de découvrir les activités de la vie associative de Saint-Loup-Géanges et répondre aux attentes des futurs adhérents. Le public s'est déplacé à ce rendez-vous pour se renseigner, voire même s'inscrire malgré un contexte sanitaire compliqué.

Les visiteurs et les associations présentes ont été ravis de cet après-midi festif et souhaitent vivement réinscrire ce rendez-vous au prochain calendrier des manifestations.

C'est chose faite... inscrivez-le dès maintenant dans votre agenda de septembre 2021.



SUEZ, acteur de l'eau et employeur local

DANS LA REGION EST

SUEZ allie la dimension d'un groupe expert qui innove pour la santé de l'eau, protecteur de la ressource, et la proximité d'une entreprise locale qui contribue à l'activité économique et à l'emploi. Au service des usagers de l'eau, délégataire et partenaire des collectivités locales et des industriels, SUEZ est un employeur qui compte sur votre territoire.

VOTRE AGENCE SAÔNE-ET-LOIRE JURA

24 rue Professeur Leriche
CS 90140
71104 Chalon-sur-Saône Cedex
ouverte lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h

0 977 408 462

appel non surtaxé
www.toutsurmoneau.fr

1 200

COLLABORATEURS

100 %

EMPLOIS LOCAUX

50

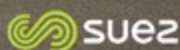
JEUNES EN ALTERNANCE

15 400

HEURES DE FORMATION

9

PARTENAIRES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION



SLG Danse

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur notre site : <https://association-sports-et-loisirs.webnode.fr>



En cette année si particulière, après avoir vécu le confinement et la suspension de notre activité de danse, sans avoir pu présenter le travail des élèves et des professeurs au cours du Gala à Chagny, nous avons envie de renouveau, de dynamisme, de modernité, de gaieté et aussi de lisibilité ! Sous l'impulsion de notre professeur Julia Marpaud, nous avons modifié notre nom et notre logo. La dénomination SLG DANSE vous permet de connaître de suite notre activité, illustrée par un logo plus fluide et élégant.

En 2020 tout est différent... Cette fois, ce sont les professeurs et 5 élèves de nos cours que nous mettons en lumière, à travers des interviews réciproques. On remercie Charlotte et Julia, Agathe D. (groupe Rose), Martin V. (groupe Orange), Rose V. (groupe Blanc), Camille et Mathilde L. (groupe Fuchsia) pour leur participation.

AGATHE : Est-ce que tu dances chez toi ?

> JULIA : Me crois-tu si je te dis que je danse même quand je cuisine ou que je me brosse les dents ? Je ne suis pas sûre que mes voisins du dessous soient ravis.

> CHARLOTTE : Oui je danse chez moi, surtout pour préparer les cours et les chorégraphies que nous apprenons ensemble. Avant je dansais dans mon salon, mais maintenant j'ai aménagé une salle spéciale dans le grenier. Je danse aussi... mais chut ! ce sera notre secret... sous la douche. Attention de ne pas glisser !

MARTIN : Quel autre métier aurais-tu fait si tu n'avais pas été professeur de danse ?

> JULIA : En parallèle de mes cours de danse, je travaille en tant qu'hôtesse pour de beaux événements sportifs tels que le Tour de France ou les Rolex Paris Masters. Alors, si je n'avais pas été professeur de danse, je pense que j'aurais aimé travailler toute l'année dans l'organisation de grands événements sportifs. Mais j'ai la chance de concilier mes deux passions et d'en vivre, alors je pense que je ne voudrais rien changer !

> CHARLOTTE : Eh bien tu me poses une colle ! Ça a toujours été une évidence pour moi de faire de la danse, pas forcément en tant que professeur, mais en tant que danseuse interprète ou chorégraphe, et je n'ai pas vraiment réfléchi à autre chose. Ce qui me plaît davantage dans le métier de professeur, que je n'ai pas retrouvé quand je faisais de la scène, c'est le contact, le partage direct avec les élèves, qui nous grandit et nous fait progresser mutuellement. Donc, si je devais faire un autre métier, ce serait quelque chose où je pourrais partager ce que je suis avec d'autres personnes, et apprendre d'eux en retour.

ROSE : Quel est ton meilleur souvenir dans notre association de danse et pourquoi ?

> JULIA : Ma réponse va peut-être paraître bateau mais mon meilleur souvenir reste chaque spectacle de fin d'année. Du premier instant, l'entrée dans les loges et la préparation, jusqu'au dernier, le moment du final et l'explosion d'euphorie sur scène. Une grosse dose d'amour, de partage et de fierté à chaque fois.

> CHARLOTTE : J'ai eu un groupe de petits avec lequel j'avais l'impression de ne pas réussir à transmettre ce que je voulais. Les exercices ou les chorégraphies que je leur faisais faire ne marchaient pas, et je me sentais perdue dans mes cours. Mais, arrive le soir de la répétition générale à la salle de Chagny... ils m'ont surpris. Ils ont fait leurs chorégraphies

parfaitement et avec une telle motivation que j'en ai eu des larmes et des frissons. Et bien sûr le gala a été plein d'émotions.

CAMILLE et MATHILDE : Combien d'années de pratique et à quel rythme par jour as-tu pratiqué la danse pour en faire ton métier ?

> JULIA : Chaque parcours est différent. Pour ma part, j'ai commencé la pratique à 8 ans dans une école de danse (Christelle Comte) au Creusot. Au début, je n'avais qu'une heure par semaine et au fur et à mesure des années j'ai augmenté les disciplines (jazz, classique, claquettes, hip-hop) jusqu'à m'y rendre quasiment chaque jour. Au collège, j'ai débuté les concours, ce qui m'a aidé à évoluer davantage. Arrivée au lycée, je suis entrée au Conservatoire de Chalon en cursus Jazz, ce qui m'a permis

d'obtenir mon Diplôme d'Etudes Chorégraphiques. Dès l'obtention de mon bac, j'ai auditionné à Paris pour entrer à l'Institut Professionnel de Danse Jazz Rick Odums. Le Diplôme d'Etat s'organise sur 3 ans avec des cours de formation musicale, d'anatomie, d'histoire de la danse et de pédagogie. Et évidemment en complément un rythme intense de danse avec des professeurs internationaux, à raison de 5h par jour.

> CHARLOTTE : Je pourrais vous donner des nombres d'heures, de jours, d'années, mais je ne pense pas que ce soit très parlant. Je préfère compter mon arrivée dans ce métier en envie, en motivation, en écoles fréquentées (5 ou 6), en stages suivis (des dizaines), et surtout en

personnes rencontrées (des dizaines également dont 3 qui m'ont vraiment portée et définie telle que je suis).

JULIA : Si tu pouvais créer ton costume de scène idéal pour danser, comment serait-il ?

> AGATHE : Je voudrais un costume de princesse. La jupe serait rose et orange, la ceinture rouge et le haut vert ! Je serais la princesse colorée !

> MARTIN : Mon costume serait un haut à paillettes bleu clair, et en bas une grande traîne rose à paillettes ou alors une robe du futur à paillettes avec de la fumée qui sort de dessous les jambes !

> ROSE : Mon costume de scène idéal pour danser serait moderne avec des matières de tissus fluides et légers et avec des couleurs vives et rayonnantes.

> CAMILLE-MATHILDE : Si je pouvais choisir mon costume de scène idéal pour danser, ce serait une robe longue unie, avec de fines bretelles et cintrée en haut, mais qui resterait fluide en bas pour qu'elle suive les mouvements de la chorégraphie, avec un foulard de la même couleur et/ou un chignon bas.

CHARLOTTE : La danse est un moment de partage. Si tu devais choisir une personne avec qui danser, qui serait-elle ?

> AGATHE : J'aimerais danser avec Jonas (un copain de mon école).

> MARTIN : J'aimerais danser avec Julia parce qu'elle a un super rythme et que c'est une belle danseuse.

> ROSE : Je danserais avec Jennifer Lopez (Jlo).

> CAMILLE-MATHILDE : Pour ma part, si je devais choisir une personne avec qui danser, ce serait ma maman. En effet, je trouve qu'il est important de partager nos passions avec quelqu'un qu'on aime (Mathilde).

Sachant que la danse est un moment de partage, je choisirais une personne qui aime la danse et avec qui je pourrais partager ma passion. Ainsi, je pense que je choisirais ma marraine (Camille).



Oméga



OMÉGA MADAGASCAR : Plus que jamais sur le terrain... mais avec moins de moyens cette année.

Association à but non lucratif, Oméga œuvre depuis 2005 à l'amélioration des conditions de vie des habitants d'Itaosy et d'Andohalafy près d'Antananarivo en agissant sur 3 axes : éducation, santé, social.

Principaux axes de fonctionnement :

- Apports alimentaires : financement de repas et de compléments alimentaires pour un montant de 9.000 € par année scolaire
- Soutien à la scolarité de collégiens en collaboration avec le Club Oméga du collège de Chagny
- Financement de projets d'hygiène dans les écoles et à l'hôpital
- Envois de matériel scolaire, médical et paramédical
- Participation à 2 projets d'accès à l'électricité et à l'eau potable et de rénovation des réseaux en collaboration avec Electriciens Sans Frontières et Aquasistance

Pas de dîner à but humanitaire en mars, ni de Marché de Noël en novembre, ni de spectacles, moins de parrainages... mais une super tombola en octobre qui nous a permis, grâce à des lots prestigieux, de récolter plus de 3.500 €. Un grand merci à tous ceux qui y ont participé en offrant des lots ou en achetant des cases et toutes nos félicitations à ceux qui voleront en montgolfière, passeront une nuit dans un lieu d'exception, déjeuneront dans un restaurant renommé... Plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien. Depuis 2017, l'association Oméga est reconnue d'intérêt général. Ainsi, chaque don ou parrainage est déductible de votre déclaration d'impôts, à hauteur de 66 %.

Le parrainage d'un élève pour une année scolaire (100€) ne coûte en réalité que 34 €.



Comment agir avec nous ?

- je fais un don ponctuel déductible des impôts
- je parraine un enfant : 100 € ramenés à 34 € seulement suffisent à nourrir un enfant à la cantine de son école pendant un an
- je prends contact pour faire connaissance et peut-être participer à votre formidable aventure...

Contact : Edouard REYBOZ - Deux numéros : 06 13 58 67 38 et 06 76 01 61 94



AEROTHERMIE - CLIMATISATION

GÉOTHERMIE - EAU GLACÉE

THERMOREGULATION (VINICOLE)

4 Rue des Lauchères
CHEILLY LES MARANGES

03.85.91.15.24 – 06.21.43.30.29

avsenergie@outlook.fr



**A VOTRE SERVICE
DEPUIS 20 ANS**



| Chorale des Deux Rivages

Et bien oui, la chorale a dû, elle aussi, mettre entre parenthèses ses répétitions après quelques rencontres...

C'est bien dommage et cette activité manque déjà à tous les adhérents mais nous espérons que cela ne durera pas trop longtemps. Pour ne pas trop oublier les chants que nous avons commencé d'apprendre et pour mettre un peu de soleil dans notre cœur, une alternative a été proposée par Louisiane, notre cheffe de chœur : celle-ci nous envoie très régulièrement des enregistrements par internet ou sur CD pour que nous puissions continuer à travailler et à progresser à notre rythme.

Louisiane est une cheffe géniale et comme le télétravail est à la mode, nous aussi, nous nous mettons à télétravailler nos chants. Nous avons eu quelques retours des choristes qui sont ravis de garder un contact avec l'association et nous remercions chaleureusement Louisiane pour le travail qu'elle fournit de façon innovante.

Nous avons dû malheureusement annuler le concert de Noël qui était prévu en décembre en l'église de Sainte-Marie-la-Blanche. Notre plus grand souhait sera de nous retrouver très vite. Prenez soin de vous et de votre entourage.

Contact : Catherine HUMBEY - 06 10 60 91 94



| CSLG Basket

Une nouvelle recrue au CSLG

Le club a tenu à annoncer l'arrivée de **Félicia CONSTANT** en tant qu'entraîneur de nos équipes jeunes.

Félicia s'est présentée lors de l'assemblée générale en septembre dernier. Toutefois, pour celles et ceux qui n'étaient pas présents, voici un résumé de sa présentation :

Félicia a 24 ans et a été une joueuse de l'Elan Chalon. Elle est née à Haïti mais a fait l'essentiel de sa scolarité en Guyane (grande terre de basket... avec Kevin SERAPHIN, Jean-Charles LIVIO, Damien INGLIS, Claude MARQUIS...).

Elle a rejoint Chalon-sur-Saône pour finir sa scolarité et jouer deux années en Nationale 3 et une année en Nationale 2. Félicia était salariée du club de Buxy la saison dernière.

Le projet pour elle cette année sera de passer le BPJEPS Activité Physique pour Tous (APT).

Sa principale mission :

Félicia s'occupera à temps plein de 2 équipes (entraînements et coaching), celles des U13F et des seniors filles. Elle aidera aussi les autres entraîneurs et coachs sur les autres catégories.

Elle connaît très bien notre sport favori et parmi ses nombreuses qualités, il y en a une que nous apprécions particulièrement : elle déteste la défaite !

Félicia a une pêche d'enfer et il est certain que nos enfants vont continuer leur progression à son contact.



Contact : Anne-Marie Sauvageot - 06 80 85 92 47



Marchons Ensemble

Bientôt 20 bougies à souffler...

Marchons Ensemble est une association pluridisciplinaire qui propose la randonnée et la peinture avec l'encadrement de ses bénévoles :

- les randonnées hebdomadaires : tous les lundis (après-midi), les jeudis (matin, après-midi) et certains dimanches après-midi ou à la journée. Nous proposons différents niveaux de marches pour que chacun trouve le rythme qui lui convienne. Un grand merci à celles et ceux qui repèrent et encadrent ces marches en cours d'année en nous faisant découvrir la beauté des paysages de notre belle région.
- l'atelier Soie : chaque mercredi après-midi de 15h00 à 18h30 à la salle du Clozeau pour la réalisation de tableaux avec les techniques spécifiques de la peinture sur soie
- l'atelier Peinture (Huile-Acrylique-Aquarelle) se réunit chaque jeudi après-midi entre 18h30 et 20h30 salle du Clozeau : débutant ou super crac, il y a un pinceau, une toile qui n'attendent plus que vous laissez libre cours à votre créativité

L'association devrait souffler ses 20 bougies en avril 2021, mais comme pour tous nos rendez-vous de l'année 2020-2021, nous sommes suspendus à l'évolution de l'actualité sanitaire.

Nous avons également programmé une soirée crêpes/jeux en février, un atelier décoration en mars, notre repas de fin de saison en juin en espérant que la situation s'améliore pour se retrouver...

Nos adhérents et bénévoles sont les meilleurs porte-paroles pour vous parler de toutes nos activités, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contact : Isabelle COSTA - i.codosa@gmail.com



Détente et Loisirs

L'association Détente et Loisirs, comme toutes les autres associations, a dû s'adapter à la crise sanitaire et à deux confinements.

Mais nos trois professeurs, Aurélie, Frédérique et Anne, que nous remercions infiniment pour leur investissement, se sont parfaitement adaptées à la situation, gardant un lien avec les adhérents en nous proposant des cours en audio et en visio toutes les semaines. A la rentrée de septembre, l'effectif a baissé, certaines et certains faisant preuve de frilosité face à la Covid-19, ce qui nous a obligés à modifier les cours de gymnastique pour cette saison.

La répartition des cours est la suivante :

- **Gym** : lundi de 18h45 à 19h45 - salle de la Poste (Pilates)
vendredi de 10h00 à 11h00 - salle de la Poste (Pilates)
mercredi de 19h30 à 20h30 - salle polyvalente A. Carillon
- **Yoga** : samedi de 10h00 à 12h00 - salle de la Poste
- **Sophrologie** : samedi de 8h45 à 9h45 - salle de la Poste



Contact : Florence MATHY - 06 09 86 32 63

Les Loupiaux

L'année 2020 a vu, pour la première fois depuis leur création, les 24 Heures de Beaune annulées en raison de la crise sanitaire due à la COVID 19.

Les Loupiaux avaient inscrit deux engins pour cette édition comme c'est le cas depuis 2013. Cela aurait été notre 27^{ème} participation à l'épreuve. Ce n'est que partie remise pour 2021 en espérant que rien ne fera annuler cet évènement. Le thème de 2020 "Vos Souvenirs d'Enfance" a été conservé. Les Loupiaux seront là !

Une triste nouvelle est venue entacher encore plus cette année 2020 avec le décès de **Michel GAUGEY** des suites d'une longue maladie. Michel était une figure bien connue de Saint-Loup-Géanges puisqu'il a tenu une boulangerie pendant de très nombreuses années avec son épouse (décédée en 2013). Il était aussi l'un des principaux membres fondateurs de notre association en 1993. Pour rappel, son fils Franck, un des tous premiers Loupiaux, nous avait quittés lui aussi brutalement en 2012. Les Loupiaux ne vous oublient pas...

Contact : François LHOSTE - 03 85 49 46 61



Michel et la toute première équipe des Loupiaux en 1994



Attention dans les virages...



Les essais du sabot...

Amicale des Parents d'Elèves

L'A.P.E, une équipe dynamique toujours motivée au service des projets de l'école.

L'Amicale des Parents d'Elèves a pour but chaque année d'allouer une certaine somme d'argent à l'école de Saint-Loup-Géanges. Cela est rendu possible grâce à l'investissement des membres ainsi que l'aide des parents d'élèves, grâce également à des manifestations réussies durant l'année. Cette somme sert tout au long de l'année à réaliser les projets de l'équipe enseignante (paiement des trajets en bus, spectacles, musées, intervenants en arts ou en musique...). Elle permet aussi aux enfants d'assister à un spectacle de Noël à l'école, et de repartir avec un sachet contenant gourmandises et un petit livre juste avant les vacances de fin d'année.

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire conduisant malheureusement à l'annulation de toutes les manifestations prévues, dont le bal costumé en premier lieu en mars 2020, puis la kermesse des enfants en juin, le vide-grenier de septembre et enfin le loto de décembre... Toutes ces annulations ont bien évidemment conduit à une baisse significative des recettes de l'association. Afin de rebondir et de pouvoir continuer à financer les projets des enseignants pour l'année 2020-2021, les membres ont décidé de lancer quelques opérations de vente par correspondance tout au long de l'année. La première opération fut la vente de chocolats en partenariat avec le magasin Jeff de Bruges : un vrai succès ! Les parents d'élèves et les enfants de l'école ont admirablement bien joué le jeu, et les recettes sont donc au rendez-vous. D'ailleurs, cette opération sera très certainement reconduite l'année prochaine. Au cours du printemps, une deuxième opération sera peut être mise en place. Les modalités sont encore à définir.

Les membres de l'APE continuent de mettre toute leur énergie au service des enfants de l'école, et cela toujours dans la bonne humeur. Si vous souhaitez faire partie de l'équipe, un simple mail : ape.stloupgeanges@hotmail.com, vous serez les bienvenus !



A notre ancien maire,



Ancien maire de Géanges de 1971 à 1989, **Pierre BLANCHARD** nous a quittés le 28 novembre à l'âge de 94 ans.

Durant trois mandats successifs, il s'est attaché à faire de Géanges un lieu de vie attrayant, à la fois pour conserver ses habitants mais aussi pour en attirer de nouveaux. Parmi ses réalisations et ses contributions au développement de la commune figureront la création du premier lotissement de la Galoupière et le démarrage du réseau d'assainissement collectif, la construction de la salle des fêtes des Perrelles, la mise en place du RPI scolaire et celle du Sivom des Deux-Rives, en collaboration avec la municipalité de Saint-Loup-de-la-Salle.

Pierre BLANCHARD a été un élu exemplaire, toujours attentif et disponible, toujours soucieux de servir sa commune et ses concitoyens.

Nous nous souviendrons longtemps de sa sérénité, de sa bienveillance, de son humour tranquille et de toutes les qualités qui ont fait de lui un maire apprécié et respecté de tous.

Pierre BLANCHARD a fait honneur à la fonction de maire, qu'il soit à nouveau remercié sincèrement pour tout le travail municipal accompli. Notre commune a perdu l'un de ses dévoués serviteurs, mais son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Jean-Frédéric GARNIER, maire de Saint-Loup-Géanges

A nos deux centenaires,



Louis POMMIER, alias Robert, nous a quittés le 27 août.

Il avait soufflé ses 100 bougies le 28 avril dernier à l'EHPAD de Ciel, en petit comité selon les consignes sanitaires en vigueur mais dans la bonne humeur.

Aîné d'une fratrie de six enfants originaire de Saint-Loup-Géanges depuis plus de 13 générations, c'était un amoureux de la nature ayant exercé divers métiers (agriculteur, vigneron, employé forestier pour le compte de l'Office National des Forêts). Plusieurs parcelles de la forêt domaniale des Etangs ont été plantées de chênes par ses soins. Les réimplantations de vignes et de cassis sur le territoire communal lui ont rappelé sa jeunesse, tout comme les travaux de mise en valeur du domaine des 40 Arpents, où il avait participé avec ses anciens amis disparus aux battages des moissons, parties de chasse, corvées de bois et pêches annuelles des étangs en novembre.

Marié à Noëlle POMMIER-PLISSONNIER, le couple a eu deux jumeaux nés en 1945 : Michel, retraité et ancien commerçant domicilié sur la commune, et André, retraité et ancien conducteur SNCF grandes lignes, domicilié à Ecuelles.

Né le 2 janvier 1920 à Saint-Loup-Géanges, **Lucien CESSOT** a suivi sa scolarité à l'école communale.



Puis il travaille ensuite dans les fermes environnantes. En 1939, il s'engage dans l'armée de l'air. Sa carrière militaire le conduit en Algérie, en Indochine et dans d'autres pays. Il la termine à la base d'Avord dans le Cher en tant qu'adjudant instructeur et prend sa retraite.

Entre-temps, il rencontre Suzanne VASSEUR, bretonne d'origine qu'il épouse en 1952. De cette union va naître Marie-Christine et suivront 2 petites filles, Alyette et Célia, et 3 arrière petits-enfants, Daphnée, Robin et Iris.

Passionné par la nature, il s'intéresse aux oiseaux, aux arbres. Il cultive un grand potager et vend ses fruits et légumes sur le marché de Beaune.

L'âge étant là, il rejoint le foyer-logement des Primevères à Beaune pendant deux ans puis le centre Nicolas Rolin en 2020 où il s'éteint ce 9 novembre.

en 2020



— NAISSANCES

GELLE Lya	31/01/2020
ASSELIN DEHAYS Juliann, Louis, Aimé	03/04/2020
CHEVALLIER Margaux, Audrey, Yvette	11/05/2020
MAZEAU Rose	30/06/2020
BARRAULT Léandre, Mathias, Benoît	06/07/2020
GRANGÉ Roch, Axel, Marie	01/08/2020
GRENIER Jeanne, Andrée	04/09/2020
PONELLE Clémence, Louise	11/09/2020
MALE RATEAU Emma, Isabelle, Raymonde	16/09/2020
LEMOINE Léandre, Denis, Gilbert	04/10/2020
BARUET Malo	06/10/2020
DELABI Robin, Frédéric, Nicolas	10/10/2020
BAULAND Victoire	24/11/2020

— MARIAGES

COSSON Sébastien et PEREIRA RIBEIRO Sonia	18/07/2020
ROUX Sylvain, Roger et BOUHIER Florie	01/08/2020
REBILLARD Julien et PLANÇON Claude, Marion	29/08/2020

— DÉCÈS

GAUTHIER Monique, Gisèle, Valentine née DULAC	09/02/2020
LAFOND Yvette, Andrée née MARCEAU	20/02/2020
BOUDRAS Marie, Marguerite née DEBORD	23/04/2020
LAURIA Kevin, Jean-Pierre	25/07/2020
MAURICE Colette, Raymonde née MAZEAU	23/08/2020
POMMIER Louis	27/08/2020
ADAM Martine, Bernadette, Louise née CASTELLINO	07/09/2020
POUPON Pierre	22/09/2020
CESSOT Lucien	09/11/2020
BLANCHARD Pierre, André	28/11/2020

Franch Lauria et Veronique Dedienne, ses parents ;
Matteo et Octane, son frère et sa sœur ;
Yvonne Dedienne, Emile et Rento Lauria, ses grands-parents ;
Christophe Dedienne et Stéphanie Lagrange, son parrain et sa marraine ;
ainsi que toute la famille,

Du fond du cœur nous vous disons

Merci

à vous qui par votre présence, vos pensées, vos écrits
réconfortants et vos dons, avez voulu témoigner
votre soutien, votre amitié, ou votre affection
lors du décès de

Kevin



EARL VION

Horticulteur

6 rue des renards - 71380 OSLON
Tél. 03 85 42 28 80

Vente aux particuliers :
Plantes de toussaint, géraniums,
plantes à massifs, plants de
légumes, etc.



"LE CHASOT"

Chambres d'hôtes 3 épis NN
Renée et Daniel FERNANDEZ
5, rue aux Loups
71350 SAINT-LOUP-GEANGES
Tél-Fax : 03 85 49 44 48
www.lechasot.fr





Mairie

12 rue Jean-Baptiste Cautin
03 85 49 48 09
mairie.st-loup-geanges@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi : fermé
- mardi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- mercredi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- jeudi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- vendredi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h30

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.
Contacter la mairie.

Groupe scolaire

03 85 49 93 56

Restaurant scolaire

03 85 49 92 23

Accueil de loisirs, garderie périscolaire

03 85 49 93 55
loisirs-st-loup-geanges@orange.fr

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 à 8h20, 16h30 à 19h00
- mercredi : 7h30-19h00

Funny-Crèche

Micro-crèche privée (09 50 67 33 86)
2 rue Fleurant - www.funny-creche.fr
Ouverture prévue fin janvier 2021.

Bibliothèque

11 rue du 6 Septembre 1944
03 85 49 97 31
lundi : 17h00-19h00
mercredi : 10h00-12h00 17h00-19h00
vendredi : 17h00-19h00
Fermée en Août. Cotisation familiale annuelle : 6,00 €. L'abonnement à la bibliothèque de Saint-Loup-Géanges donne également accès à celle de Gergy.

Agence postale communale

10 route de Beaune (03 85 96 37 20)
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h15 à 12h30. Fermée mardi et jeudi.
Levée du courrier à 15h30, le samedi matin à 11h30. Lors de la fermeture de l'agence postale, vous pouvez vous adresser à la poste de Verdun s/ Doubs.

Permanences des élus

Maire et adjoints : sur rendez-vous

Permanence des conseillers départementaux

- Violaine GILLET - 06 50 37 33 15
gillet.violaine@gmail.com
Sur rendez-vous.
- Jean-Paul DICONNE - 03 85 91 50 47
jean-paul-diconne@nordnet.fr
Sur rendez-vous.

Permanence du député

- Rémy REBEYROTTE - 03 85 79 13 30
remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr
14 rue du Maréchal Lederc 71200 Le Creusot
Sur rendez-vous.

Permanences des sénateurs

- Marie MERCIER - 03 85 94 70 52
marie.mercier@senat.fr
Les Varennes 5 rue de la Guerlande
71880 Chatenoy-le-Royal
- Jérôme DURAIN - 03 85 44 64 00
j.durain@senat.fr
6 place St Jean de Maizel 71100 Chalon s/S
- Fabien GENET : 06 85 71 84 52
f.genet@senat.fr
14 place de l'Hôtel de Ville 71160 Digoïn

Gendarmerie

Gendarmerie de Verdun-sur-le-Doubs
03 85 91 51 34. En cas d'urgence, composer le 17 (fixe) ou le 112 (portable).

Sapeurs-Pompiers

Centre de Première Intervention. Dans tous les cas, composer le 18 (fixe) ou le 112 (portable).

Hôpital

Beaune : 03 80 24 44 44
Chalon : 03 85 44 66 88
En cas d'urgence, composer le 15 (fixe) ou le 112 (portable).

Maison de Santé (MSP)

- 69 route de Beaune - 03 58 09 81 02
- Médecins : Marie-Christine REYBOZ, Salima CHETOUH, Marion HUGOT
- Infirmiers : Pedro FERREIRA, Sabrina CHAPUIS
- Ostéopathe : Eileen FERNANDES
- Kinésithérapeutes : Isabelle CHIKHAOUI, Estelle BADAUT, Elfie LOHNER
- Orthophoniste : Delphine PRUNIER
- Sophrologue : Anne ROUGIEUX
- Diététique, hypnothérapie : Richard FAIVRE
- Réflexologue : Isabelle FOURNIER

Pharmacie

Odile et Jean-Luc FELTIN
71 route de Beaune - 03 85 49 42 01

EDF - GDF

- EDF dépannage : 09 726 750 71
- GDF urgence gaz : 0800 473 333

Suez Environnement - eau potable

Service clients : 0977 408 408
Urgence dépannage : 0977 401 126

Assistante sociale

Centre Médico-Social 4 rue des Halles
71150 Chagny
Sur rendez-vous - 03 85 87 65 10

Aide-ménagère - Aide à domicile

Association locale ADMR
8 bis route de Verjux 71350 Verdun sur le Doubs
03 85 91 85 53

Portage de repas à domicile

ADMR : 07 86 67 68 94

Délégué du défenseur des droits

Maison de Justice et du Droit
5 place de l'Obélisque 71100 Chalon-sur-S.
03 85 90 87 80 - sur rendez-vous.

Journal de Saône-et-Loire

Geoffrey FLEURY
07 70 20 70 19
geoffrey.fleury@lejls.fr

Déchetteries

Les particuliers de Saint-Loup-Géanges ont accès aux déchetteries du Grand Chalon dont celle d'Allerey.

Horaires déchetterie d'Allerey (route de Gergy) :
Avril à fin octobre (période heure d'été)

- lundi : 14h00-19h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi :
9h00-12h00 14h00-19h00

Novembre à fin mars (période heure d'hiver)

- lundi : 14h00-17h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi :
9h00-12h00 14h00-17h00

Fermée lundi matin, vendredi, dimanche et jours fériés. Respectez les consignes de tri.
Badge d'entrée obligatoire.

Renseignements : 03 85 43 37 65
www.legrandchalon.fr (rubrique Déchets)

Collecte des ordures ménagères

Le jeudi matin chaque semaine entre 6h00 et 13h00.

Tri sélectif (sacs jaunes)

Le lundi matin tous les quinze jours entre 6h00 et 13h00.

Pour les dates, consulter le calendrier Sirtom ou notre site www.saint-loup-geanges.fr, page d'accueil ou rubrique "Environnement".
Les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer à l'Agence postale communale.

Verre, papiers, déchets verts...

Trois emplacements sont à votre disposition :

- en face de la bibliothèque :
verre, papiers, vêtements et chaussures
- bâtiment ateliers communaux :
verre, papiers, vêtements et chaussures,
- esplanade salle polyvalente :
verre, benne à déchets verts

NB : la benne à déchets verts est réservée aux seuls particuliers résidant à Saint-Loup-Géanges. Elle est strictement interdite aux non-résidents et à tous les professionnels-artisans, résidents ou non, ces derniers devant obligatoirement signer une convention avec le Grand Chalon et se rendre en déchetterie.



Pass "Déchetteries"

L'accès aux déchetteries gérées par le Grand Chalon n'est possible qu'avec une carte magnétique. Ce contrôle d'accès permet de

réserver l'usage de ces déchetteries aux seuls habitants de la "com d'agglomération" de Chalon et d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

L'obtention de cette carte est gratuite et peut être faite :

- par internet (www.legrandchalon.fr)
- par courrier avec le formulaire à compléter (disponible en mairie)

Dans tous les cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile (particuliers), d'un extrait Kbis (entreprises), d'une copie du récépissé de déclaration en préfecture (associations).

Vacances scolaires (zone A)

- Noël : du 21 déc. 2020 au 3 janvier 2021
- Hiver : du 8 au 21 février 2021
- Printemps : du 12 au 25 avril 2021
- Été : fin des cours le 6 juillet 2021

Location salle des Perrelles

Pour un week-end ou 2 jours consécutifs : 250 €. Consommation électrique (chauffage, éclairage) en sus, sur relevé. Caution : 1.000 €. Arrhes : 100 € non remboursables.

Fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile. Renseignements et réservations en mairie. Les autres salles communales sont réservées aux activités des associations ou à des réunions de collectivités et ne peuvent pas faire l'objet de locations privées.

Location esplanade J-M Desvignes

Entre le groupe scolaire et le restaurant scolaire. Terrain + pelouse + baraque en bois avec électricité, frigos et sanitaire contigu. Forfait pour une journée : 100 €.

Contactez la mairie.

NB : les associations communales restent prioritaires pour la réservation de l'esplanade.

Location matériels appartenant à la commune

Tables, bancs, chaises, vaisselle peuvent être loués par les particuliers. Désinfection par le locataire (période Covid).

Matériels - prix de la location	€
Table	4,00
Banc	1,00
Chaise	0,50
Tasse, couvert complet, pichet à eau, corbeille à pain, plateau (prix unitaire)	0,20
Percolateur	25,00
Une friteuse	25,00
Deux friteuses	40,00
Gaufrier	20,00

Catherine HUMBEY - 06 10 60 91 94

Nids de guêpes

Chaque intervention des sapeurs-pompiers chez un particulier pour l'enlèvement d'un nid de guêpes, frelons, abeilles, fait désormais l'objet d'une facturation de 50 € recouvrée par titre de recettes du Trésor Public.

Don du sang en 2021

Les samedis 9 janvier, 13 mars, 15 mai, 10 juillet, 4 septembre et 13 novembre de 8h00 à 11h30 à Verdun-sur-le-Doubs (salle des Fêtes). Bernadette BARRAULT - 03 85 49 11 90

Objets trouvés

La mairie met à la disposition des habitants de la commune un service "objets trouvés". Dépôt et retrait en mairie aux heures d'ouverture.

Animaux bruyants, errants, dangereux

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tous les chiens doivent circuler en laisse sur le territoire communal. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent obligatoirement être déclarés en mairie et circuler en laisse et muselés sur tout le domaine public.

SPA Chagny

Société Protectrice des Animaux
Route de Chaudenay 71150 Chagny
03 85 87 20 55 - 06 11 75 49 13

Le brûlage des végétaux est interdit à Saint-Loup-Géanges

La commune étant équipée d'un double système de collecte (benne à déchets verts située sur l'esplanade de la salle polyvalente, déchetteries à proximité), le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'égagages, de débroussaillages et autres pratiques similaires est interdit sur tout le territoire communal.

Bricolage et jardinage bruyants (pour les particuliers)

Autorisés suivant arrêté préfectoral :

- en semaine : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 19h00
- le samedi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil sécurisé, quel que soit le lieu de votre résidence, permettant la numérisation des pièces de votre dossier et la prise d'empreintes digitales, visant à lutter contre les fraudes. Les mairies les plus proches pouvant vous accueillir pour les demandes de cartes d'identité sont Verdun-sur-le-Doubs, Chagny, Chalon-sur-Saône, Beaune et Seurre. Vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier.

Se munir des pièces suivantes :

- extrait acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)
- 2 photos d'identité identiques récentes et non découpées
- justificatif de domicile (facture)
- ancienne carte d'identité ou déclaration de vol (gendarmerie)
- 25 € en timbres fiscaux si l'ancienne carte ne peut être présentée

Afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie habilitée et que vous aurez retenue, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le dépôt de votre dossier et le retrait de votre carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

RECENSEMENT À 16 ANS

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Ce recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
 - passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...)
 - être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans
- Le recensement est à réaliser dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire :
- auprès de la mairie du domicile
 - sur internet (mon.service-public.fr)

Le magazine municipal de Saint-Loup-Géanges

le mag'



Mairie de SAINT-LOUP-GEANGES

12 rue Jean-Baptiste Cautin

71350 SAINT-LOUP-GEANGES

Téléphone : 03 85 49 48 09

Courriel : mairie.st-loup-geanges@wanadoo.fr

www.saint-loup-geanges.fr



Editeur : Mairie de Saint-Loup-Géanges

Directeur de la publication : Jean-Frédéric Garnier (maire)

Conception/réalisation : Marcelle Veaulin, Alexis Belorgey, Catherine Humbey, Agathe Choisy (élus)

Impression : SEIC Imprimerie 71200 Le Creusot

